

Institut d'études européennes



Mineure en études européennes

La mineure en études européennes est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture proposant une formation générale en études européennes. Toutefois, elle peut également faciliter l'accès aux Masters en études européennes organisés par l'Institut dans la mesure où les étudiants ayant réussi cette mineure se verront accepter sans prérequis.

Objectifs

Le programme, d'une valeur de 30 crédits, est conçu dans une perspective interdisciplinaire en proposant des cours de droit, d'économie, d'histoire et civilisations et de sciences politiques. Il poursuit un double objectif: munir les étudiants d'une formation théorique générale répondant aux exigences universitaires dans le domaine de l'intégration européenne tout en les initiant à la réalité de l'intégration européenne à travers le cours de 'Questions d'actualité européenne' et initier les étudiants à la recherche documentaire en affaires européennes.

Conditions et critères d'accès

La mineure étant d'abord conçue comme une formation générale d'ouverture, elle est ouverte à tous les étudiants de baccalauréat. Aucun pré-requis n'est nécessaire, le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis aux programmes en études européennes.

Structure détaillée

Les étudiants ayant suivi dans leur baccalauréat disciplinaire l'un des cours de la mineure le remplaceront par un cours jugé équivalent du DES en études européennes.

Le programme est réparti sur deux années académiques.

Année 1, 14 crédits

Premier quadrimestre

EURO1201 Histoire de l'intégration européenne[30h] (5 crédits)1q Vincent Dujardin

Deuxième quadrimestre

EURO1202 Courants artistiques et littéraires en Europe[30h] (5 crédits)2q Jean-Claude Polet

POLS1323 Institutions et politiques européennes[40h] (4 crédits) Tanguy de Wilde d'Estmael

Année 2, 16 crédits

Les cours organisés en deuxième année sont:

Premier quadrimestre

EURO1301 Questions d'actualité européenne[30h] (5 crédits)1q René Leray (coord.)

EURO1302 Economie européenne[30h] (4 crédits)1q Nicolas Bednar

Deuxième quadrimestre

DRO11226M Droit de l'Union européenne[45h] (5 crédits) Melchior Wathelet

EURO3206 Initiation à l'information et à la documentation européennes - Introduction to European Information and Documentation[15h] (2 crédits)1q Yves Conrad

Informations pratiques

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Responsable académique : Nathalie Tousignant - Institut d'études européennes tousignant@euro.ucl.ac.be

Responsable administrative: Isabelle Henkinbrant - Institut d'études européennes henkinbrant@euro.ucl.ac.be

Informations pratiques: Nadine Gelinne - place des Doyens, 1 - 2ème étage Bureau B.235 - Tous les jours sauf le jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 010/47 84 88 infoee@euro.ucl.ac.be

2 Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant de baccalauréat à l'UCL.

3 Inscription à la mineure et sa vérification

Une inscription au BAC12 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'accès à l'application informatique permettant l'inscription à une option (mineure, approfondissement, cours au choix) et sa vérification, est possible en cliquant ICI

Information sur le contenu du programme: I. Henkinbrant - 010/47 84 89 ou henkinbrant@euro.ucl.ac.be

4 Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure est sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5 Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours

<http://www.uclouvain.be/7893.html>

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du Conseiller aux études de sa Faculté d'origine et l'autorisation du Responsable académique de la mineure en études européennes.

Personne de contact pour les modifications de programme : Isabelle Henkinbrant,
Responsable administrative - par courrier électronique: henkinbrant@euro.ucl.ac.be

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

Pour les étudiants en BAC2

Le formulaire d'inscription à imprimer sera disponible courant septembre en cliquant ICI

Pour les étudiants en BAC3

Le formulaire individualisé d'inscription aux activités de la mineure sera disponible sous peu dans votre boîte aux lettres (e-mail) de la messagerie UCL. Pour rappel, l'adresse de votre boîte aux lettres électronique UCL est indiquée sur votre **carte d'étudiant** et sur le document reçu lors de votre demande d'inscription et reprenant votre identifiant global UCL, vos code PIC et PUC et votre e-mail.

Si vous ne trouvez pas ce formulaire dans votre boîte aux lettres électronique, adressez votre demande au secrétariat de votre **majeure**.

Le formulaire complété doit être remis au secrétariat de la faculté d'origine (majeure) de l'étudiant. Ce secrétariat inscrit les activités (aux cours) de l'option en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

Supports disponibles

Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiants sur les supports disponibles.

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

- Informations sur les démarches administratives à effectuer pour l'inscription aux examens :
- L'étudiant inscrit à la mineure en études européennes prend une inscription auprès de sa Faculté d'origine et remplit le formulaire "habituel" mis à sa disposition par la Faculté.
- Les listes de passage des examens oraux sont confectionnées par EURO. Les étudiants ne doivent pas s'inscrire au préalable. L'étudiant est invité à consulter les valves de l'Institut d'études européennes (2ème étage, place des Doyens, 1 à proximité du bureau B.235) ou le site de l'Institut d'études européennes: <http://www.uclouvain.be/7893.html>
- L'étudiant doit, dans un second temps, vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées aux valves papiers de l'Institut d'études européennes.

2 Consultation des horaires d'examen

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.uclouvain.be/7893.html>